

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01132
Numéro SIREN : 343 415 568
Nom ou dénomination : PALISSAD

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt 61243

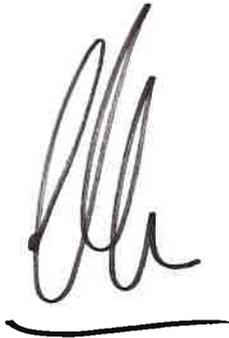
PALISSAD

Société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

La Gérance

Hervé CORNOU



Olivier JOCHYMS



SARL PALISSAD

Numéro SIRET : **343 415 568 00033**

Code APE : **7111Z**

10 rue de la Fontaine A mulard
75013 PARIS

COMPTES ANNUELS
ARRÊTÉS AU 31/12/2019

Sommaire

Attestation	2
Bilan	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	7
Annexe	10
Bilan détaillé	23
<i>ACTIF</i>	23
<i>Actif immobilisé</i>	23
<i>Actif circulant</i>	23
<i>PASSIF</i>	25
<i>Capitaux Propres</i>	25
<i>Provisions pour risques et charges</i>	25
<i>Emprunts et dettes</i>	25
Compte de résultat détaillé	27
Liasse	31

SARL PALISSAD

Attestation

ATTESTATION

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Vous nous avez confié une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL PALISSAD pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

Dans le cadre de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre les travaux suivants :

- les demandes de confirmation aux tiers,
- l'évaluation du contrôle interne.

Pour une meilleure information, nous croyons devoir ajouter que les éléments mentionnés dans les engagements hors bilan nous ont été communiqués par la société.

Sur la base de nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 54 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- | | | |
|--------------------------|-----------|-------|
| • Total du bilan | 841 770 | Euros |
| • Chiffre d'affaires | 1 868 449 | Euros |
| • Résultat net comptable | 48 795 | Euros |

Ces comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité des dirigeants.

Fait à PARIS
Le 13/05/2020

Signature de l'Expert-Comptable

Cabinet H.R.A.

SARL PALISSAD

Bilan

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	10 552	948	4 781	- 3 833
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 004	5 004			
Autres immobilisations corporelles	305 810	253 802	52 008	54 987	- 2 979
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 337		13 337	12 932	405
TOTAL (I)	355 666	277 939	77 727	84 135	- 6 408
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 124		1 124	1 123	1
Clients et comptes rattachés	367 573		367 573	568 334	- 200 761
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	18 137		18 137	10 143	7 994
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 469		15 469	26 581	- 11 112
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 631		15 631	13 402	2 229
. Autres	2 361		2 361		2 361
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	2 880		2 880	2 880	
Disponibilités	291 548		291 548	129 385	162 163
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	49 321		49 321	12 049	37 272
TOTAL (II)	764 043		764 043	763 899	144
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 119 709	277 939	841 770	848 033	- 6 263

Bilan (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	2 250	2 250	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	369 901	314 644	55 257
Résultat de l'exercice	48 795	110 531	- 61 736
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	443 446	449 926	- 6 480
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	30 909	22 994	7 915
TOTAL (III)	30 909	22 994	7 915
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	119 534	39 621	79 913
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 162	51 731	- 3 569
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	39 019	69 999	- 30 980
. Organismes sociaux	60 178	79 193	- 19 015
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	86 030	118 121	- 32 091
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 935	14 916	- 4 981
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 557	1 534	3 023
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	367 415	375 114	- 7 699
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	841 770	848 033	- 6 263

SARL PALISSAD

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	1 868 449		1 868 449	2 062 875	- 194 426 -9,43
Chiffres d'affaires Nets	1 868 449		1 868 449	2 062 875	- 194 426 -9,43
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			16 094	14 662	1 432 9,77
Autres produits			77	429	- 352 -82,05
Total des produits d'exploitation (I)			1 884 619	2 077 966	- 193 347 -9,30
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			508 881	483 880	25 001 5,17
Impôts, taxes et versements assimilés			13 845	22 245	- 8 400 -37,76
Salaires et traitements			805 204	886 142	- 80 938 -9,13
Charges sociales			433 590	485 202	- 51 612 -10,64
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 868	19 928	- 60 -0,30
Dotations aux provisions sur immobilisations				4 515	- 4 515 -100
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 915	2 712	5 203 191,85
Dotations aux provisions pour risques et charges			32 608	43 330	- 10 722 -24,74
Autres charges					
Total des charges d'exploitation (II)			1 821 911	1 947 954	- 126 043 -6,47
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			62 709	130 012	- 67 303 -51,77
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés			1 159	1 398	- 239 -17,10
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			1 159	1 398	- 239 -17,10
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 159	-1 398	239 17,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			61 550	128 614	- 67 064 -52,14

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 510	- 13 510	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 417		2 417	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	2 417	13 510	- 11 093	-82,11
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		952	- 952	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		952	- 952	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 417	12 558	- 10 141	-80,75
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	15 171	30 640	- 15 469	-50,49
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 887 036	2 091 476	- 204 440	-9,77
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 838 241	1 980 945	- 142 704	-7,20
RESULTAT NET	48 795	110 531	- 61 736	-55,85
Dont Crédit-bail mobilier	8 081	8 117	- 36	-0,44
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL PALISSAD

Annexe

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 841 769,99 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 48 795,33 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23/11/2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques Agencement des constructions Matériel de bureau et informatique Mobilier	de 1 à 3 ans de 4 à 10 ans de 3 à 5 ans de 3 à 10 ans
---	--

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Événements postérieurs à la clôture:

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes est survenue la crise sanitaire du coronavirus. A ce stade, il est difficile de mesurer les potentiels impacts sur l'activité de la société PALISSAD.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 515		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 004		
Autres installations, agencements, aménagements	217 522		5 524
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	79 126		7 532
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	301 652		13 056
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	12 932		405
TOTAL	12 932		405
TOTAL GENERAL	346 098		13 461

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			31 515	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			5 004	
Autres installations, agencements, aménagements			223 045	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		3 893	82 765	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		3 893	310 814	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			13 337	
TOTAL			13 337	
TOTAL GENERAL		3 893	355 666	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	15 299	3 833		19 132
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	5 004			5 004
Installations générales, agencements divers	181 293	8 879		190 172
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	60 368	7 156	3 893	63 630
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	246 665	16 035	3 893	258 806
TOTAL GENERAL	261 964	19 868	3 893	277 939

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 833				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	8 879				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 156				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	16 035				
TOTAL GENERAL	19 868				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	22 994	7 915		30 909
TOTAL Provisions	22 994	7 915		30 909
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	4 515		4 515	
TOTAL Dépréciations	4 515		4 515	
TOTAL GENERAL	27 509	7 915	4 515	30 909
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		7 915	4 515	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			13 337
Autres immobilisations financières	13 337		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	367 573	367 573	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	18 137	18 137	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques	15 469	15 469	
- T.V.A	15 631	15 631	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 361	2 361	
Charges constatées d'avance	49 321	49 321	
TOTAL GENERAL	481 828	468 491	13 337
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	119 534	61 164	58 370	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	48 162	48 162		
Personnel et comptes rattachés	39 019	39 019		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 178	60 178		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- T.V.A	86 030	86 030		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 935	9 935		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	4 557	4 557		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	367 415	309 045	58 370	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	152 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	72 087			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	51 821
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	16 213
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	68 034

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 646
Dettes fiscales et sociales	49 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	4 557
TOTAL	76 980

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	49 321	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	49 321	

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 500	15,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 500	15,00

Commentaires :

Le capital est entièrement libéré

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	1 868 449
TOTAL	1 868 449

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	1 868 449
TOTAL	1 868 449

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		26 466	26 466
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL		26 466	26 466
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		15 516	15 516
- Exercice		8 081	8 081
TOTAL		23 597	23 597
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		4 041	4 041
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		4 041	4 041
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		246	246
- à plus de cinq ans			
TOTAL		246	246
Montant pris en charge dans l'exercice		8 081	8 081

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Commentaires :

L'effectif est composé au 31 décembre 2019 de 13 personnes.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			30 909
TOTAL			30 909

Commentaires :

La provision retraite est calculée à partir des hypothèses suivantes :

La méthode prospective a été choisie.

La table de mortalité appliquée est celle fournie par l'INSEE (table 2003-2005). Le turn-over utilisé est de 0 %.

Le taux d'actualisation appliqué est de 0.77 %.

SARL PALISSAD

Bilan détaillé

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	8 581	8 580	1	1	
205000 Concessions et droits similaires ..	8 580		8 580	8 580	
205100 Marque Palissad	1		1	1	
280500 Amort. Concessions et droits ...		8 580	-8 580	-8 580	
Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
207000 Fonds commercial	11 434		11 434	11 434	
Autres immobilisations incorporelles	11 500	10 552	948	4 781	- 3 833
208000 Site internet	11 500		11 500	11 500	
280800 Amortissement site internet		10 552	-10 552	-6 719	- 3 833
Installations tech., matériel & outillage indu	5 004	5 004			
215500 Outillage industriel	5 004		5 004	5 004	
281550 Amortissements outillage		5 004	-5 004	-5 004	
Autres immobilisations corporelles	305 810	253 802	52 008	54 987	- 2 979
218100 Installations générales	223 045		223 045	217 522	5 523
218300 Matériel informatique	23 348		23 348	19 709	3 639
218400 Mobilier	59 417		59 417	59 417	
281810 Amort. Installations générales		190 172	-190 172	-181 293	- 8 879
281830 Amort. Matériel informatique		13 834	-13 834	-13 914	80
281840 Amort. Mobilier		49 796	-49 796	-46 453	- 3 343
Autres immobilisations financières	13 337		13 337	12 932	405
275000 Dépôts et cautionnements versés	13 337		13 337	12 932	405
TOTAL (I)	355 666	277 939	77 727	84 135	- 6 408

Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes	1 124		1 124	1 123	1
409100 Fournisseurs - avances et acomptes	1 124		1 124	1 123	1
Clients et comptes rattachés	367 573		367 573	568 334	- 200 761
411100 Clients	315 752		315 752	415 782	- 100 030
416000 Clients douteux ou litigieux				5 400	- 5 400
418100 Clients factures à établir	51 821		51 821	151 668	- 99 847
491000 Prov. Comptes de clients				-4 515	4 515
. Organismes sociaux	18 137		18 137	10 143	7 994
437600 Tickets restaurant - Stock	4 285		4 285	4 512	- 227
438700 CPAM à régulariser	1 096		1 096	883	213
438711 CCA TNS	12 756		12 756	4 749	8 007
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 469		15 469	26 581	- 11 112
444000 Etat impôts sur les bénéf. acomptes	15 469		15 469	26 581	- 11 112
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 631		15 631	13 402	2 229
445660 TVA déductibles B/S	9 237		9 237	11 375	- 2 138
445699 TVA déd intracom	721		721		721
445860 TVA sur fact non parvenues	5 672		5 672	2 028	3 644
. Autres	2 361		2 361		2 361
468700 PRODUITS A RECEVOIR	2 361		2 361		2 361
Valeurs mobilières de placement	2 880		2 880	2 880	
504000 ANTARIUS IFC	2 880		2 880	2 880	

Disponibilités	291 548		291 548	129 385	162 163
512300 Crédit du nord	276 206		276 206	95 117	181 089
512400 Credit du nord TNS	15 342		15 342	34 268	- 18 926
Charges constatées d'avance	49 321		49 321	12 049	37 272
486000 CCA	49 321		49 321	12 049	37 272
TOTAL (II)	764 043		764 043	763 899	144
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 119 709	277 939	841 770	848 033	- 6 263

Bilan détaillé (suite) PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	22 500	22 500	
101000 Capital	22 500	22 500	
Réserve légale	2 250	2 250	
106100 Réserve légale	2 250	2 250	
Report à nouveau	369 901	314 644	55 257
110000 Report à nouveau (crédeur)	369 901	314 644	55 257
Résultat de l'exercice	48 795	110 531	- 61 736
TOTAL (I)	443 446	449 926	- 6 480
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	30 909	22 994	7 915
153000 Provisions /pensions et obligations	30 909	22 994	7 915
TOTAL (III)	30 909	22 994	7 915
Emprunts et dettes			
. Emprunts	119 534	39 621	79 913
164000 PRÊT CDN 80 K → (rachat parts)	6 921	23 340	- 16 419
164400 Emprunt cdn prêt d'équipement		8 150	- 8 150
164600 Emprunt CDN 32 k→		8 131	- 8 131
164700 Emprunt CDN (130 k→)	94 240		94 240
164800 Emprunt renouvellement CSE 22K→	18 373		18 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	48 162	51 731	- 3 569
401100 Fournisseurs	25 516	29 721	- 4 205
408100 Frs - factures non parvenues	22 646	22 010	636
. Personnel	39 019	69 999	- 30 980
428200 Dettes prov. congés payés	31 964	28 099	3 865
428601 Personnel - Prime à payer	7 055	41 900	- 34 845
. Organismes sociaux	60 178	79 193	- 19 015
431000 URSSAF	27 708	35 250	- 7 542
437200 GAN - Mutuelle et prévoyance	2 636	2 530	106
437210 GRESHAMS	2 354	1 333	1 021
437300 REUNICA	10 027	10 498	- 471
437500 Mutuelle	945	1 029	- 84
437800 AGESSA	198		198
438200 Charges sur congés à payer	13 362	12 402	960
438601 Personnel - Charges à payer s/prime	2 949	16 151	- 13 202
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	86 030	118 121	- 32 091
445510 TVA à décaisser	23 791	22 644	1 147
445720 TVA collectée 20 %	52 629	70 199	- 17 570
445799 TVA collectée intracom	721		721
445870 TVA s/fact à établir	8 889	25 278	- 16 389
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 935	14 916	- 4 981
442100 PAS	5 556		5 556
448600 Etat autres charges à payer	4 379	14 916	- 10 537
Autres dettes	4 557	1 534	3 023
467110 Notes de frais	4 557	1 534	3 023
TOTAL (IV)	367 415	375 114	- 7 699
TOTAL PASSIF (I à V)	841 770	848 033	- 6 263

SARL PALISSAD

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	1 868 449		1 868 449	2 062 875	- 194 426	-9,43
706020 Hono sans assurance 20 %	47 200		47 200	47 200	47 200	N/S
706120 Hono archi execution 20%	903 785		903 785	1 774 573	- 870 788	-49,07
706121 Hono archi suivi archi 20%	42 144		42 144	42 144	42 144	N/S
706122 Hono maitrise oeuvre conce	637 213		637 213	637 213	637 213	N/S
706320 Hono Conseil/faisa 20 % (L	131 375		131 375	266 416	- 135 041	-50,69
706420 Hono PC/PD 20% (LLOYD'S)	54 882		54 882	54 882	54 882	N/S
706820 Hono Déco 20 % (MA INT1)	51 850		51 850	21 703	30 147	138,91
708000 Autres activités annexes				183	- 183	-100
Chiffre d'affaires Net	1 868 449		1 868 449	2 062 875	- 194 426	-9,43

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			16 094	14 662	1 432
781740 Reprise s/prov cr?ances cts			4 515		4 515	N/S
791000 Transferts de charges exploitation			11 579	14 662	- 3 083	-21,03
Autres produits			77	429	- 352	-82,05
758000 Prod divers de gestion courants			77	429	- 352	-82,05
Total des produits d'exploitation (I)			1 884 619	2 077 966	- 193 347	-9,30
Autres achats et charges externes			508 881	483 880	25 001	5,17
604000 Achat de prestations (ENPR)			16 539	28 662	- 12 123	-42,30
606100 EDF, Eaux, ...			4 720	4 691	29	0,62
606300 Fournitures Entretien, petit équip.			2 619	2 333	286	12,26
606400 Fournitures administratives			13 994	19 895	- 5 901	-29,66
612214 CB Star Lease parc info.			8 081	8 117	- 36	-0,44
613200 Locations immobilières			48 045	47 107	938	1,99
613210 Location parking			1 966	1 939	27	1,39
613500 Locations véhicules			246		246	N/S
613510 Location timbreuse			346	314	32	10,19
613540 Locations diverses			1 414	290	1 124	387,59
613551 Location copieur canon LIXBAIL			7 392	7 765	- 373	-4,80
613553 Location téléphone fixe			2 640	2 640		0,00
614000 Charges locatives et copropriété			2 891	2 780	111	3,99
615200 Entretien immobilier			6 711	910	5 801	637,47
615210 Nettoyage locaux			7 589	8 258	- 669	-8,10
615620 Maintenance Climatisation			5 970	5 127	843	16,44
615650 Maintenance Matériel informatique			15 489	14 149	1 340	9,47
615660 Maintenance SDMI rideaux metal			821	1 628	- 807	-49,57
615680 Abt télésurveillance locaux			825	771	54	7,00
615690 Maintenance extincteur			142	139	3	2,16
616100 Multirique Professionnelle			3 688	3 523	165	4,68
616220 Assurance Prof Montmirail			93 931	108 190	- 14 259	-13,18
616500 Assurances sur emprunts			1 361	848	513	60,50
618100 Documentation Générale			2 695	1 882	813	43,20
621100 Personnel Intérimaire			3 671	11 081	- 7 410	-66,87
622600 Hono ss traitance soumis ass			105 459	37 365	68 094	182,24
622610 Hono. autres ss traitance			70 443	67 056	3 387	5,05
622620 Honoraires comptables			7 426	8 870	- 1 444	-16,28
622630 Honoraires paies			4 886	7 463	- 2 577	-34,53
622640 Honoraires de recrutement				2 950	- 2 950	-100
622660 Honoraires avocats			9 200	5 210	3 990	76,58
622700 Frais d'actes			398	349	49	14,04
622810 Commissions sur achats Tickets rest			833	821	12	1,46
623000 Publicités, publications, relations			747	7 501	- 6 754	-90,04

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
623100 Annonces et insertions	5 086	6 618	- 1 532	-23,15
623300 Foires, expositions, séminaires	4 805	5 498	- 693	-12,60
623400 Cadeaux clientèle	821	1 930	- 1 109	-57,46
623800 Pourboires et dons	100		100	N/S
624100 Transport s/achats		36	- 36	-100
624300 Coursiers	1 374	901	473	52,50
625100 Voyages et Déplacements	8 635	7 209	1 426	19,78
625110 Indemnités Kilométriques	4 367	2 047	2 320	113,34
625700 Réceptions	8 178	18 191	- 10 013	-55,04
626000 Frais affranchissements, frais posta	3 529	3 884	- 355	-9,14
626210 Téléphone fixe, internet et po	12 017	11 459	558	4,87
627000 Services bancaires et assimilés CDN	4 939	3 962	977	24,66
627200 Frais ANTARIUS IFC		120	- 120	-100
628100 Cotisations	1 850	1 400	450	32,14
Impôts, taxes et versements assimilés	13 845	22 245	- 8 400	-37,76
631200 Taxe d'apprentissage		4 263	- 4 263	-100
631300 Formation continue	9 491	10 981	- 1 490	-13,57
635110 CET (CVAE + CFE)	3 709	6 357	- 2 648	-41,65
635800 Autres impôts et taxes	645	644	1	0,16
Salaires et traitements	805 204	886 142	- 80 938	-9,13
641100 Salaires appointements bruts	562 426	581 644	- 19 218	-3,30
641200 Congés payés	3 865	3 559	306	8,60
641300 Primes et gratifications	37 649	26 730	10 919	40,85
641400 Indemnités avantages divers	5 076	4 963	113	2,28
641601 Prime à payer	-34 845	7 900	- 42 745	541,08
641650 Indemnités licenciements / rupture conventionnelle	2 364		2 364	N/S
644200 Rémunération Hervé Cornou	119 334	130 673	- 11 339	-8,68
644300 Rémunération olivier Jochyms	109 334	130 673	- 21 339	-16,33
Charges sociales	433 590	485 202	- 51 612	-10,64
645100 Cotisations URSSAF	162 404	185 971	- 23 567	-12,67
645200 Cot. prévoyance et mutuelle GAN	7 241	7 027	214	3,05
645210 Cotisations prévoyances GRESHAMS	3 412	3 657	- 245	-6,70
645300 Cot. caisse retraite REUNICA	46 886	47 529	- 643	-1,35
645400 Cotisations PES	25 110	26 329	- 1 219	-4,63
645500 Cotisations Mutuelle	5 802	6 237	- 435	-6,97
645800 Cotisations Agessa+M° des artistes	349	467	- 118	-25,27
645900 Ch sociale s/congés payés	960	1 451	- 491	-33,84
645901 Charges sur prime à payer	-13 202	-3 060	- 10 142	331,44
646120 Cotisations URSSAF Hervé Cornou	38 159	43 045	- 4 886	-11,35
646130 Cotisations URSSAF Olivier Jochyms	36 221	43 003	- 6 782	-15,77
646320 Cotisations CIPAV Hervé Cornou	24 578	24 460	118	0,48
646330 Cotisations CIPAV Olivier Jochyms	24 391	24 460	- 69	-0,28
646520 Cot Générali madelin H.Cornou	20 656	28 346	- 7 690	-27,13
646530 Cot Générali madelin O.Jochyms	15 802	23 457	- 7 655	-32,63
646630 Contrat OJ GIE PREV (dép)	754	739	15	2,03
646730 ADIS Madelin O.Jochyms	5 090	5 015	75	1,50
646820 CIPRES Madelin H.CORNOU	4 132	3 879	253	6,52
646830 CIPRES Madelin O.JOCHYMS	3 103	2 914	189	6,49
647100 Tickets restaurants	13 514	13 330	184	1,38
647500 Médecine du travail, pharmacie	1 287	1 378	- 91	-6,60
648100 Formations du personnel	6 939	13 275	- 6 336	-47,73
649000 CICE		-17 708	17 708	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 868	19 928	- 60	-0,30
681110 Dot/amort. immob. incorporelles	3 833	3 833		0,00
681120 Dot/amort. immob. corporelles	16 035	16 095	- 60	-0,37
Dotations aux provisions sur actif circulant		4 515	- 4 515	-100
681740 dotation prov clietns		4 515	- 4 515	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges	7 915	2 712	5 203	191,85

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
681500 Dot/prov. risques & charges expl.	7 915	2 712	5 203	191,85
Autres charges	32 608	43 330	- 10 722	-24,74
651600 Droits d'auteurs et de reproduction	32 571	42 540	- 9 969	-23,43
658000 Charges de gestion courante	37	790	- 753	-95,32
Total des charges d'exploitation (II)	1 821 911	1 947 954	- 126 043	-6,47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	62 709	130 012	- 67 303	-51,77
Intérêts et charges assimilées	1 159	1 398	- 239	-17,10
661160 Intérêts des emprunts et dettes	1 159	1 398	- 239	-17,10
Total des charges financières (VI)	1 159	1 398	- 239	-17,10
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 159	-1 398	239	17,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	61 550	128 614	- 67 064	-52,14
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 510	- 13 510	-100
771800 Autres pdts exceptionnels s/op gest		13 510	- 13 510	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 417		2 417	N/S
775200 Produits cession d'éléments d'actif	2 417		2 417	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	2 417	13 510	- 11 093	-82,11
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		952	- 952	-100
671200 PENALITES ET AMENDES		952	- 952	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		952	- 952	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 417	12 558	- 10 141	-80,75
Impôts sur les bénéfices (X)	15 171	30 640	- 15 469	-50,49
695000 Impôts sur les sociétés	15 171	30 640	- 15 469	-50,49
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 887 036	2 091 476	- 204 440	-9,77
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 838 241	1 980 945	- 142 704	-7,20
RESULTAT NET	48 795	110 531	- 61 736	-55,85
Dont Crédit-bail mobilier	8 081	8 117	- 36	-0,44
612214 CB Star Lease parc info.	8 081	8 117	- 36	-0,44

SARL PALISSAD

Liasse

Liasse

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGI n° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 1 2			
Adresse de l'entreprise 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2			
Numéro SIRET * 3 4 3 4 1 5 5 6 8 0 0 0 3 3			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Ner 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 581 1	
	Fonds commercial (1)	AI	AI	11 434 11 434	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	11 500 10 552 948	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 004 5 004	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	305 810 253 802 52 008	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI	13 337 13 337		
TOTAL (II)		BJ	BK	355 666 277 939 77 727	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 124 1 124
		Clients et comptes rattachés (3)†	BX	BY	367 573 367 573
		Autres créances (3)	BZ	CA	51 598 51 598
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF		CG	291 548 291 548	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)†	CH	CI	49 321 49 321	
	TOTAL (III)	CJ	CK	764 043 764 043	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 119 709 277 939 841 770	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGI-FIP N° 2051-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD		Néant	<input type="checkbox"/>
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....22.500.....)	DA	22 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 250		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	369 901		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	48 795		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	443 446		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	30 909		
	TOTAL (III)	DR	30 909		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	119 534		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	48 162		
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 162		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	4 557		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	367 415			
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	841 770			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	309 045			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	FH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue } biens *	FD	FE	FF		
		FG	1 868 449	FH	1 868 449	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 868 449	FK	1 868 449	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	16 094	
	Autres produits (1) (11)			FQ	77	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 884 619
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	508 881	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	13 845	
	Salaires et traitements *			FY	805 204	
	Charges sociales (10)			FZ	433 590	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations } - dotations aux amortissements *			GA	19 868
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	7 915	
	Autres charges (12)			GE	32 608	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 821 911
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 159	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 159	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV	(1 159)	
				GW	61 550	

(RÉFÉRENCES : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL PALISSAD				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	31 515	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	1,9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ	KR	
			M3	KS	5 004	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	217 522	KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KY		KZ	LA
		Matériel de transport *			LB	79 126	LC	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE		LF	LG
		Emballages récupérables et divers *			I.H		LI	I.J
	Immobilisations corporelles en cours			LK		LL	LM	
	Avances et acomptes			LN	301 652	LO		
	TOTAL III							LP
					301 652		13 056	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U		8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	12 932	IU	IV	
	TOTAL IV				LQ	12 932	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	346 098	ØH	ØJ	
							13 461	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	31 515	LW		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS	MG	MH	MI		
			IT	MJ	MK	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU	MM	MN	223 045	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	82 765	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III				IY	3 893	NH	310 814
								NT
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations			IØ	ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			II	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	2G	
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	355 666	
							ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL PALISSAD</u>							Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		15 299		3 833				19 132			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions		PM		PN		PO		PQ			
		PR		PS		PT		PU			
		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles		QD		QE		QF		QG			
Inst. générales, agencements, aménagements divers		181 293		8 879				190 172			
Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO			
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		246 665		16 035		3 893		258 806			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		261 964		19 868		3 893		277 939			
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres			Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q1			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NI			NO	NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							79		78		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4			
Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD Néant <input type="checkbox"/> *								
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	22 994	4Y	7 915	4Z	5A	30 909
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z	22 994	TV	7 915	TW		TX	30 909
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	4 515	6U	4 515	6V	4 515	6W
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	4 515	TY		TZ	4 515	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	27 509	UB	7 915	UC	4 515	UD	30 909
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	7 915	UF	4 515		
			UG		UH			
			UJ		UK			
* Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10			
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD		Néant		*			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	13 337	UV		UW	13 337
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	367 573		367 573		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	18 137		18 137		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 469		15 469	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 631		15 631	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 361		2 361		
	Charges constatées d'avance	VS	49 321		49 321		
	TOTAUX		VT	481 828	VU	468 491	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VII	119 534	61 164	58 370		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	48 162	48 162			
Personnel et comptes rattachés		8C	39 019	39 019			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	60 178	60 178			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	86 030	86 030			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 935	9 935			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 557	4 557			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	367 415	VZ	309 045	58 370	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	152 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	72 087	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Experts-comptables janvier 2020



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le 31/12/2019			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	48 795
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WI	7 915
	Amendes et pénalités							WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								15 171
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *									
- Plus-values nettes à court terme									
- Plus-values soumises au régime des fusions									
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
TOTAL I							WR	71 881	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.F. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
- imputées sur les déficits antérieurs									
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *								
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Repose d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	I6	Société investissements immobiliers cotées (art. 206C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA	
		ZP-TE (art. 44 octies et tetras A)	OV	Bessin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité NQ (art. 44 quatorzièmes)		XC	
		Basin artémis à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revalorisation rurale (art. 44 quinquies)	PC	Zone de développement innovant (art. 44 septies)		PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC			
				Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
TOTAL II							XII		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	71 881		
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZI			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	71 881		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

Désignation de l'entreprise SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	45 326
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
INDEMNITE FIN DE CARRIERES 2019		9K	9L
	7 915		
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	314 644	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	110 531		Dividendes	ZE	55 275				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
				Report à nouveau	ZG	369 901					
	TOTAL I	ØF	425 176		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	425 176			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	26 646		YQ	8 081		
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	16 539			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	63 280		XQ	64 941		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	3 671			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	198 644			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes	C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	1 400		ST	225 086		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	508 881		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	3 709			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	10 136		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							YX	13 845		
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	390 847			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	73 999			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	600 075			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro de centre agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

SAGE Experts-comptables Janvier 2020

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Matériel informat	3 893	3 893		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	2 417	2 417				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		2 417				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD Néant *

<p>Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 12,8 %</p> <p>² Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i>-0 bis du CGI) ³.</p> <p>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI) ⁴.</p>	
---	--

¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-II
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus values et les moins values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2020

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL PALISSAD							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SARL PALISSAD		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01012019 et clos le: 31122019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	12, 31
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 868 449
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 868 449
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	77
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	164
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	241
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	37 873
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	400 877
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	1 660
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	32 608
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	473 018
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG 1 395 672
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 395 672
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV <input checked="" type="checkbox"/>			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 868 449
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	12, 31
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'am. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122019 N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CORNOU Prénom(s) HERVE

Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691

Naissance: Date 25/06/1961 N° Département 75 Commune Pays

Adresse : N° 26 Voie AVENUE DU BOIS DE VERRIERE

Code Postal 92299 Commune CHATENAY-MALABRY Pays

Titre (2) M Nom patronymique JOCHYMS Prénom(s) OTYTER

Nom marital % de détention 46,07 Nb de parts ou actions 691

Naissance: Date 05/05/1960 N° Département 19 Commune Pays

Adresse : N° 3 Voie RUE GAUDRAY

Code Postal 92179 Commune VANVES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévu à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

2020 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c) – (f)

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 34341556800033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL PALISSAD

ADRESSE (voie) 10 rue de la Fontaine A mulard

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2020

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Ymbre à date du service

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS					
SIRET	3	4	3	4	1 5 5 6 8 0 0 0 3 3
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Cabinet d'Architecte			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	33 761	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>				
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
			Nom / Adresse		
			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé COALA					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
FRA 1 place d'estienne d'orves 75009 PARIS			Tél: 0153936370		
OGA/OMGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 28042020 Lieu: PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Co-Gérant CORNOU Hervé		
			Signature:		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2020)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL PALISSAD 10 rue de la Fontaine A mulard 75013 PARIS
34341556800033
7111Z

Adresse du siège social si différente

--

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	71 881
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		38 120

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

33 761

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

PALISSAD

Société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine à Mulard – 75013 Paris
343 415 568 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 29 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Le vingt-neuf septembre,
A seize heures,

Les associés de la société Palissad, société à responsabilité limitée au capital de 22 500 euros, divisé en 1 500 parts sociales de 15 euros chacune (la « Société »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, au siège social de la Société, sur convocation faite par la gérance le 14 septembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés présents ou représentés en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Hervé Cornou possédant.....	691 parts sociales
Monsieur Olivier Jochyms possédant.....	691 parts sociales
Madame Marie Monrozier possédant.....	118 parts sociales

Total..... 1 500 parts sociales

Seuls associés de la société et représentant ainsi la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société.

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Hervé Cornou, gérant associé.

l *O. J.* *nn*

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du code de commerce et décision à cet égard,
- Attribution d'une prime exceptionnelle à Monsieur Hervé Cornou.

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification de l'article 7 des statuts consécutivement à deux cessions de parts sociales,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- les copies des lettres de convocations adressées aux associés,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial établi par la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée,
- les statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

l G.F. m

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés et faisant apparaître un bénéfice net comptable de 48 795 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de 127 152 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	48 795 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	369 901 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	418 696 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 418 696 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 443 446 euros.

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :	55 275 euros*
Exercice clos le 31 décembre 2017 :	63 570 euros*
Exercice clos le 31 décembre 2016 :	49 995 euros*

** Dividendes en totalité éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes fiscalement domiciliées en France.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ld nn

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du code de commerce établi par la gérance et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'attribuer à Monsieur Hervé Cornou, co-gérant associé, au titre de son mandat de co-gérant, une prime exceptionnelle d'un montant net de 60 000 euros en contrepartie de l'importance de son action professionnelle et de son résultat net réalisé au titre de l'exercice écoulé.

Cette prime exceptionnelle sera versée à Monsieur Hervé Cornou, en une ou plusieurs fois au cours de l'année civile 2020, en fonction des facultés offertes par la trésorerie de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Résolutions relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, consécutivement (i) à la cession par Monsieur Hervé Cornou de 6 parts sociales numérotées de 1 137 à 1 142 de la Société au profit de Madame Marie Monrozier et (ii) à la cession par Monsieur Olivier Jochyms de 6 parts sociales numérotées de 554 à 559 de la Société également au profit de Madame Marie Monrozier précitée, décide d'ajouter un 10°) et dernier paragraphe comme suit à l'article 7 des statuts de la Société intitulé « Capital - Parts sociales » à compter de la réunion de l'assemblée générale :

« 10°) Aux termes d'un acte de cession de parts sociales en date du 23 décembre 2019, Monsieur Hervé Cornou a cédé 6 parts sociales numérotées de 1 137 à 1 142 au profit de Madame Marie Monrozier. Aux termes d'un acte de cession de parts sociales en date du 23 décembre 2019, Monsieur Olivier Jochyms a cédé 6 parts sociales numérotées de 554 à 559 au profit de Madame Marie Monrozier. A l'issue de ces deux cessions de parts sociales en date du 23 décembre 2019, le capital social est fixé à la somme de 22.500 euros réparti en 1.500 parts sociales de 15 euros chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées comme suit :

- à Monsieur Hervé Cornou: à concurrence de 691 parts sociales numérotées 1 143 à 1 833
- à Monsieur Olivier Jochyms : à concurrence de 691 parts sociales numérotées 560 à 917 et 1 834 à 2 166
- à Madame Marie Monrozier : à concurrence de 118 parts sociales numérotées 501 à 559 et 1 084 à 1 142. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

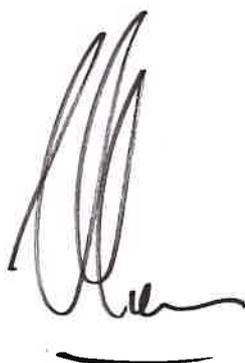
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés.

Monsieur Hervé Cornou
Gérant associé



Monsieur Olivier Jochyms
Gérant associé



Madame Marie Monrozier
Associée

